

Rapport

d'activité

2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NORMANDIE

Sommaire

Rapport moral

Rapport d'activité

| | |
|---|-----------|
| Rapport moral | 6 |
| Vie associative | 10 |
| Les instances de gouvernance | 10 |
| Les délégations départementales | 14 |
| Les adhérents en Normandie | 15 |
| L'équipe salariée | 17 |
| Un focus sur la vie fédérale | 18 |
| Représentation du réseau et partenariats | 19 |
| Les instances nationales..... | 19 |
| Les instances régionales | 20 |
| Un focus sur quelques partenariats | 21 |
| Animation du réseau | 23 |
| L'hébergement et le logement | 24 |
| Les SIAO en Normandie | 25 |
| Les violences intrafamiliales | 26 |
| L'emploi / l'Insertion par l'Activité Economique..... | 27 |
| Les réfugiés - migrants | 30 |
| L'intervention sociale | 31 |
| Participation des personnes accueillies / accompagnées | 32 |
| Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées..... | 32 |
| Perspectives 2023 | 33 |

Rapport financier

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Bilan 2022 | 36 |
| Compte de résultat 2022 | 37 |

Annexes

| | |
|---|-----------|
| Feuille de route 2023-2024 | 40 |
| Glossaire | 42 |
| Documents consultables | 44 |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Rapport moral



2022

Rapport moral

« Mieux vaut donner à un faux pauvre que refuser son assistance à un vrai ».

Jean Cocteau

L'année 2022 que nous avons passée est la première année post COVID. On en voit ici tous les stigmates que cette pandémie nous laisse. Chaque adhérent témoigne que les situations des personnes les plus vulnérables sont lourdes. L'activité de notre fédération ne s'est pas arrêtée pendant la crise, loin de là. Pour autant, le pire n'étant jamais loin, une accélération et un nouveau positionnement sur les politiques publiques et sociales imposent une vigilance de chaque instant. Et les sujets en 2022 furent nombreux.

Mais chaque année je me réjouis du dynamisme de notre fédération tant au niveau national que régional. C'est notre fédération qui se pose en véritable garant des valeurs de solidarité, d'assistance que nous devons à chacune et chacun, et dont notre pays a le plus besoin, c'est à travers chaque adhérent, aux administratrices et administrateurs qui donnent de leur temps.

Pourtant la tâche n'est pas simple à l'heure où la tentation de se recroqueviller sur soi est grande, de continuer à donner un sens à l'action sociale dans une grande discrétion, d'être simplement présent, garant des valeurs qui nous animent tous : l'intérêt des personnes qui sollicitent nos structures de l'AHI*, de l'IAE*, du médico-social...

Oui, 2022 aura été une année compliquée avec une inflation galopante touchant un peu plus les plus fragiles de notre société. Les structures d'hébergement sociales et médico-sociales, les établissements d'accueil de jeunes mères sont directement impactés par cette inflation, impactés par l'importance de l'aide à apporter, par des problématiques lourdes mais également par nos budgets contraints et des dépenses non maîtrisables comme le coût de l'énergie, des fluides...

Oui, 2022 aura été une année compliquée tant l'attractivité des métiers de l'action sociale est au plus bas. Si nous pouvons nous réjouir de la mise en place du SEGUR pour certaines catégories de personnel, ce choix de ne l'avoir pas étendu à l'ensemble des salarié·e·s, outre le fait de créer une tension, un risque prud'hommal pour discrimination entre le personnel, représente une injustice tant chaque salarié·e est un maillon important dans la qualité de nos accueils et de nos accompagnements. Chacune et chacun pourra comprendre alors, que soucieuse des enjeux de revalorisation et d'attractivité des métiers du travail social, la FAS* Normandie a poursuivi son investissement dans le collectif interfédéral composé de 13 fédérations normandes. L'attractivité des métiers ne se résume pour autant pas uniquement à une augmentation de salaire, mais au sens que chacune et chacun peut trouver dans l'exercice de son métier, dans les moyens qui sont mis à sa disposition pour une réelle qualité d'accompagnement, une réelle reconnaissance de l'utilité sociale dans la prise en charge des personnes les plus vulnérables de notre pays. La commission Intervention Sociale, que je veux ici remercier pour son investissement, nous présentera le fruit de son travail au travers d'une enquête proposée aux salarié·e·s de nos adhérents.

Mais revenons un événement marquant en 2022 : le législateur a consacré le **principe de l'accueil inconditionnel en hébergement**, qu'il soit d'urgence ou d'insertion. Il signifie que la personne peut bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement social quelle que soit sa situation. C'est donc légitimement, dans le respect non négociable de ses valeurs, que la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a déposé un référé devant le tribunal administratif concernant la transformation de l'offre d'hébergement en Seine-Maritime. Le Tribunal Administratif a rendu sa décision le 22 novembre 2022 en retenant le motif le plus fort : l'incompétence du Préfet pour fixer des règles concernant l'accès aux CHRS* (dont les critères de vulnérabilités), et donc pour exclure les étranger·ère·s faisant l'objet d'une OQTF* exécutoire.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

La FAS* Normandie se réjouit de cette belle victoire pour les droits des personnes sans abri en Seine-Maritime, en Normandie et dans la France entière. La FAS* nationale, comme en région, rappelle à cette occasion son attachement et sa volonté de défendre le principe de continuité et d'inconditionnalité de l'accueil, en offrant des conditions dignes et en proposant un accompagnement social systématique et adapté.

Pour l'année 2023, j'aimerais réaffirmer les enjeux qui restent plus que jamais importants :

- 1. Continuons à défendre ensemble nos valeurs que sont la solidarité, la citoyenneté et l'engagement collectif militant.** Dans notre intervention au quotidien, nous nous devons plus que jamais de défendre les droits fondamentaux des personnes, de respecter l'accueil inconditionnel et son corollaire le principe de continuité pour que chaque personne puisse trouver une solution digne quelle que soit sa situation. Cela passe notamment par la non-sélection des publics en détresse, la protection des données personnelles et individuelles... Notre engagement collectif, nos valeurs communes nous invitent plus que jamais à ne faire aucun compromis. Je sais pourtant au combien les pressions peuvent être fortes.
- 2. Obtenons une véritable reconnaissance de notre secteur.** L'investissement et l'engagement de tous les professionnels, notre capacité d'adaptation, notre réactivité dans la réponse aux besoins des personnes accompagnées sont des atouts indéniables. Valorisons notre travail.
- 3. Restons unis et faisons front ensemble** car c'est ce qui nous permettra d'améliorer la qualité des réponses proposées et de peser collectivement sur les orientations des décideurs. Restons soudés !
- 4. Faisons vivre nos commissions régionales**, qu'elles puissent permettre aux adhérents de se rencontrer, d'échanger autour de pratiques innovantes, en lien également avec le national. Le projet du colloque Emploi voit le jour : « L'emploi d'abord, quelles réalités pour les personnes les plus vulnérables » les 9 & 10 octobre à Cherbourg.

Je ne peux pas faire sans dire un mot sur la motion présentée à l'AG* de la FAS* nationale à Paris « pour un plein emploi solidaire ». En effet, si la perspective du plein emploi est désormais ouverte en France, le Gouvernement en fait d'ailleurs l'axe structurant de sa politique économique et sociale avec notamment la création de « France Travail » et la réforme du RSA*. Mais de quel plein emploi s'agit-il pour toutes celles et ceux qui, cabossés par la vie, pourraient bien rester au bord du chemin de l'emploi digne.

Extrait de la motion : « Porteuse de la dignité des personnes privées d'emploi, en pauvreté et en précarité, lucide sur les interrogations de celles et ceux toujours plus nombreux qui travaillent et ont pourtant des difficultés à vivre, comme sur leurs instrumentalizations, la Fédération des acteurs de la solidarité exprime plus fortement que jamais la volonté de ne laisser personne au bord du chemin. Nous ne connaissons qu'une forme de plein emploi pleinement utile aux personnes fragilisées par la vie, à la cohésion sociale, au dynamisme de notre économie, à la mobilisation pour notre survie écologique et à la vitalité de notre démocratie : le plein emploi solidaire.

La Fédération appelle tous les acteurs, à commencer par les pouvoirs publics nationaux et locaux, à prendre toute la mesure de ces enjeux et à engager une dynamique ambitieuse vers un plein emploi solidaire, qui implique notamment de :

- *Laisser aux personnes concernées et aux associations les libertés d'intervention et d'innovation indispensables à la réussite de cette mobilisation avec : la lutte contre le non-recours ; France Travail axée sur la prise en compte des différences de parcours et de l'apport des acteurs de l'insertion par l'activité économique et de la lutte contre les exclusions de manière générale ; un engagement réciproque entre la société et les bénéficiaires du RSA fondé sur un accompagnement adapté ; la fin du recours systématique aux appels à projet ; un choc de confiance et de simplification dans les rapports entre les personnes concernées, les associations, les travailleurs sociaux et les bénévoles, avec la puissance publique ;*

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

- *Soutenir les associations profondément fragilisées par la crise sanitaire, la non-reconnaissance du travail social et la hausse des coûts, que ce soit au plan financier ou de l'attractivité des métiers du social ;*
- *Engager des moyens financiers publics traduisant l'ambition d'aller vers le plein emploi solidaire, que ce soit au titre du Pacte des Solidarités, d'une programmation des moyens d'action « à la rue, dans l'hébergement et au logement » - incluant le plan Logement d'Abord II et la relance du logement social, ou de la planification écologique ;*
- *Garantir un soutien renforcé au secteur de l'insertion par l'activité économique et aux programmes qui accompagnent les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi (SEVE Emploi, Convergence, Premières Heures, TAPAJ*, Territoires zéro chômeur de longue durée...), porteurs notamment de la transition écologique juste ;*
- *Réussir le plein emploi avec, aussi, l'apport de personnes étrangères qui doivent pouvoir accéder dans des conditions normales au droit au séjour pour travailler. »*

5. Continuons à faire vivre notre projet régional.

Nous voyons bien qu'il reste beaucoup à faire. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. En effet, notre implication collective dans les travaux menés par la Fédération, tant à l'échelle nationale que régionale, fait aujourd'hui sa force.

Enfin, je ne peux terminer mon propos sans remercier les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, les animateurs et animatrices des différentes commissions, l'ensemble des adhérents. C'est vous toutes et tous qui, dans votre engagement au quotidien, par votre présence, par votre expertise, par votre bonne humeur, donnez toute la pertinence, toute la reconnaissance à notre Fédération.

J'aimerais enfin, une fois de plus, remercier l'équipe de la FAS* Normandie pour son implication, ses compétences, sa force de travail. Il est quelque fois difficile d'être Président d'une telle Fédération tant les enjeux sont importants. Avec vous, Marion et Jessica, la tâche est moins ardue. Merci milles fois à Aurélie, notre directrice. Le binôme que nous formons m'apporte toujours cette envie de continuer à me battre dans l'intérêt des plus démunis. Je mesure la chance pour la FAS*, pour moi, de vous compter parmi nous.

J'aimerais conclure par deux citations de Victor Hugo qui semblent avoir été écrites aujourd'hui :

« La grande chose de la démocratie, c'est la solidarité. »

« Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion. »

Alors haut les cœurs, il reste tant à faire !

Fabrice LEFEBVRE
Président de la Fédération des acteurs de
la solidarité Normandie

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Rapport d'activité



2022



Les instances de gouvernance

Afin de se mettre en conformité avec les statuts de la FAS* nationale, la FAS* Normandie a validé de nouveaux statuts en Assemblée Générale Extraordinaire le 07 avril 2022. Les principales évolutions sont :

- La création d'un collège « personnes qualifiées » (éligibles au Conseil d'Administration) ;
- La possibilité pour l'ensemble des instances (AG*, CA*, Bureau) de se réunir et délibérer valablement par visioconférence ou tout autre moyen de mise en relation à distance adapté.
- La recherche de parité de genre au sein du Conseil d'Administration et du Bureau, à partir de 2023.

Afin de faciliter le fonctionnement, d'autres évolutions ont été intégrées concernant :

- Les modalités d'élection des Délégué·e·s Départementaux·le·s ;
- La durée de mandat des membres du Bureau.

Suite à cette Assemblée Générale Extraordinaire, le Règlement Intérieur devra être actualisé et divers groupes de travail devront être mis en place.

Statutairement, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie est administrée par un Conseil d'Administration de 35 membres au maximum répartis sur 6 collèges :

- Collège « Administrateur·rice bénévole » : 9 administrateur·rice·s maximum ;
- Collège « Salarié·e / Cadre » : 9 administrateur·rice·s maximum ;
- Collège « Personne accompagnée » : 5 administrateur·rice·s maximum ;
- Collège « Intervenant·e social·e » : 5 administrateur·rice·s maximum ;
- Collège « Délégué·e Départemental·e » : 5 administrateur·rice·s maximum ;
- Collège « Personne qualifiée » : 2 administrateur·rice·s maximum.

Pour l'**Assemblée Générale** Ordinaire du 22 juin 2022, dans le cadre du renouvellement des administrateur·rice·s sortant·e·s ou démissionnaires, un appel à candidature a été lancé afin d'élire 19 personnes. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie a reçu 13 candidatures sur l'ensemble des collèges. Toutes les personnes ont été élues.

Le Conseil d'Administration est constitué de 28 membres :

- 8 personnes au collège « Administrateur·rice bénévole » ;
- 7 personnes au collège « Salarié·e / Cadre » ;
- 3 personnes au collège « Personne Accompagnée » ;
- 4 personnes au collège « Intervenant·e social·e » ;
- 5 personnes au collège « Délégué·e Départemental·e » ;
- 1 personne au collège « Personne Qualifiée ».

Le Bureau est constitué de 12 membres.

Focus sur la parité

Le Conseil d'Administration se compose de 12 femmes et 16 hommes
dont 5 femmes et 7 hommes au Bureau

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

| Membres du Bureau | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|---|-----------------|
| Fonction | Nom Prénom | Collège | Structure | Date d'élection |
| Président | LEFEBVRE Fabrice | Salarié / Cadre | Association Femmes | 16/09/2021 |
| Vice-président | ADAM Olivier | Salarié / Cadre | Emergence-s | 22/06/2022 |
| Vice-président | NZITUNGA Léonard | Salarié / Cadre | L'Abri | 24/09/2020 |
| Délégué Départemental Calvados | GODET Jean-Luc | Délégué départemental | Itinéraires | 16/09/2021 |
| Déléguée Départementale Eure | GALERNE Sandrine | Déléguée départementale | ADAEA | 24/09/2020 |
| Déléguée Départementale Manche | MARSEILLE Hélène | Déléguée départementale | ADSEAM | 24/09/2020 |
| Déléguée Départementale Orne | TELLIER Gaëlle | Déléguée départementale | Groupe SOS - YSOS | 24/09/2020 |
| Délégué Départemental Seine-Maritime | BOUFLET Éric | Délégué départemental | Association Garantie Logement | 24/09/2020 |
| Trésorier | ORDRÉNOU Olivier | Salarié / Cadre | Carrefour des Solidarités | 16/09/2021 |
| Trésorière adjointe | LOUKOU-LEVAGNEUR Adjoua Odile | Personne accompagnée | Emergence-s | 22/06/2022 |
| Secrétaire générale | PEREIRA Anne-Morgane | Intervenante sociale | Association Femmes | 16/09/2021 |
| Secrétaire adjoint | GUEYE Mansour | Personne Accompagnée | Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme | 22/06/2022 |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Autres membres du Conseil d'Administration

| Nom Prénom | Structure | Date d'élection |
|--|--|-----------------|
| Collège « Administrateur·rice bénévole » | | |
| DE BAGNEAUX Jean | Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte | 22/06/2022 |
| DENYS Clotilde | Emergence-s | 16/09/2021 |
| DEVIEILHE Dominique | Itinéraires | 16/09/2021 |
| FANELLI-FAURE Florence | Fondation de l'Armée du Salut du Havre | 22/06/2022 |
| LONGUET Marc | Association des Amis de Jean Bosco | 16/09/2021 |
| MARIE Touria | CCAS Saint-Lô | 22/06/2022 |
| NEEL Nathalie | Association Femmes | 24/09/2020 |
| TESSIER Philippe | L'Abri | 22/06/2022 |
| Collège « Salarié·e / Cadre » | | |
| GUILLOT Stéphane | CCAS Saint-Lô | 22/06/2022 |
| HULBERT Nicolas | GCSMS SIAO 76 | 24/09/2020 |
| LEFEVRE Christel | CAPS | 22/06/2022 |
| Collège « Personne accompagnée » | | |
| KONTE Bocar | L'Abri | 22/06/2022 |
| Collège « Intervenant·e social·e » | | |
| DELARUE Mélisande | Association Itinéraires | 22/06/2022 |
| FERRON Sylvie | Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme | 16/09/2021 |
| LEVIEUX François-Xavier | Fondation de l'Armée du Salut Louviers | 16/09/2021 |
| Collège « Personne qualifiée » | | |
| DEMOULIN Hugues | | 22/06/2022 |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Réunions statutaires

En 2022, les instances statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau) se sont réunies 11 fois :

| Réunion | Date | Quorum | Principaux points à l'ordre du jour |
|-----------------------------------|---------------------------|--|--|
| Conseil d'Administration | 20/01 (<i>visio</i>) | 17 sur 26 | <ul style="list-style-type: none"> - Election d'un·e vice-président·e ; - Demande d'adhésion : Accueil Service (Evreux). |
| Bureau | 20/01 | 8 présents ou représentés sur 11 | <ul style="list-style-type: none"> - Débrief du congrès national des 6 et 7 janvier ; - Retour sur la réunion DREETS* du 4 janvier ; - Préparation du CA* du 17 février 2022 ; - Actualités des délégations départementales. |
| Bureau | 14/03 | 6 sur 11 | <ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets prostitution ; - Accueil des réfugié·e·s ukrainien·ne·s en Normandie. |
| Conseil d'Administration | 16/03 (<i>visio</i>) | 14 sur 25 | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'AGE* du 7 avril ; - Retour sur la réunion DREETS* du 4 janvier. |
| Assemblée Générale Extraordinaire | 07/04 | 18 sur 33 (<i>à jour des cotisations</i>) | <ul style="list-style-type: none"> - Révisions statutaires. |
| Bureau | 07/04 | 7 sur 11 | <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les modalités d'élection des Délégué·e·s Départementaux·le·s ; - Mise en place de Groupes de Travail « mise en conformité du Règlement intérieur » et « Convention Collective unique ». |
| Conseil d'Administration | 24/05 | 17 sur 25 | <ul style="list-style-type: none"> - Validation des comptes et du rapport d'activité 2021 ; - Préparation de l'Assemblée Générale du 22 juin ; - Evolution du barème des remboursements de frais ; - Validation des honoraires de l'expert-comptable ; - Demande d'adhésion d'Althéa (Orne et Calvados). |
| Assemblée Générale | 22/06 | 21 sur 37 (<i>à jour des cotisations</i>) | <ul style="list-style-type: none"> - Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier ; - Contribution régionale 2023 ; - Election des membres du Conseil d'Administration ; - Actualités nationales et projet fédéral. |
| Conseil d'Administration | 22/06 | 19 sur 28 | <ul style="list-style-type: none"> - Elections des membres du Bureau ; - Calendrier du second semestre 2022. |
| Bureau | 12/10 | 8 sur 12 | <ul style="list-style-type: none"> - Point sur la mobilisation pour l'attractivité ; - Point sur le Groupe de travail CCUE* ; - Point sur l'avancée des travaux « Déclinaison normande du projet fédéral » ; - Point sur l'avancée du Colloque Emploi ; - Position sur le co portage du collectif ALERTE avec l'URIOPSS*. |
| Conseil d'Administration | 08/12 | 20 sur 27 | <ul style="list-style-type: none"> - Point sur la vie fédérale ; - Travail sur la feuille de route 2023-2024 du projet fédéral ; - Travail sur le questionnaire à destination des intervenant·e·s sociaux·le·s. |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les délégations départementales

Les délégations sont animées par les Délégué·e·s Départementaux·le·s, en lien avec la Directrice. Chaque délégation dispose d'un mode de fonctionnement propre, validé par les membres du groupe et formalisé dans une charte de fonctionnement.

Les objectifs des réunions départementales sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de position et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales ;
- Préparer les réunions du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération, ainsi que les travaux des différentes commissions thématiques...

Les Délégations sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : administrateur·rice·s, salarié·e·s, intervenant·e·s sociaux·le·s et personnes accompagnées.

En 2022, la délégation départementale, regroupant les adhérent·e·s des départements du Calvados et de l'Orne, s'est réunie 5 fois. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur l'actualité des adhérents, l'arrêt des rotations dans l'hébergement d'urgence, les dialogues budgétaires et les CPOM*, la création d'une maison des femmes en Normandie occidentale, la mobilisation autour de l'attractivité des métiers, la déclinaison normande du projet fédéral et le rôle du Défenseur des Droits (invitation en délégation départementale en novembre 2022).

Les autres délégations départementales se sont réunies une seule fois en 2022 :

- En octobre, pour l'Eure et la Seine-Maritime afin d'échanger sur la mobilisation autour de l'attractivité des métiers, la déclinaison normande du projet fédéral et les actualités des adhérents.
- En avril pour la Manche afin d'échanger avec Pascal Brice, Président de la FAS* Nationale, sur les enjeux et actualités du secteur.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Au 31 décembre 2022, la Fédération compte **32 structures adhérentes ayant leur siège social en Normandie** :

- 8 sur le département du Calvados : Association du Foyer Jacques Cornu, Association Itinéraires, CCAS* de Caen, Association des Amis de Jean Bosco (AAJB), Advocacy Normandie, Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA), Association Revivre, Association Vie et Partage ;
- 5 sur le département de l'Eure : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), Association L'Abri, Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio professionnelle de Vernon (ALFA), Association YSOS (établissements dans l'Orne et dans l'Eure), Accueil Service ;
- 5 sur le département de la Manche : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche (ADSEAM), Association Femmes, CCAS* de Cherbourg, CCAS* de Granville et CCAS* de Saint-Lô ;
- 1 sur le département de l'Orne : Althéa (établissements dans l'Orne et le Calvados) ;
- 13 sur le département de Seine-Maritime : Association des Amis et Compagnons d'Emmaüs de la Communauté de Notre Dame de Bondeville, Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD), Association Garantie Logement de l'agglomération de Rouen (AGL), Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale (AHAPS), Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), Carrefour des solidarités, CCAS* de Rouen, Emergence-s, GCSMS* SIAO Seine-Maritime, Inseraction, Œuvre Normande des Mères (ONM), Oppedia-Nautilia, Terra Psy.

La Fédération compte également plusieurs établissements appartenant à **5 structures nationales** : Adoma (établissements dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime), Coallia (établissements dans la Seine-Maritime et l'Orne), Fondation de l'Armée du Salut (FADS) (trois établissements à Rouen-Maromme, Le Havre et Louviers), Groupe SOS Solidarité (deux établissements à Rouen) et Le Refuge (établissement en Seine-Maritime).

Les adhésions en 2022 :

- Althéa ;
- Accueil Service.

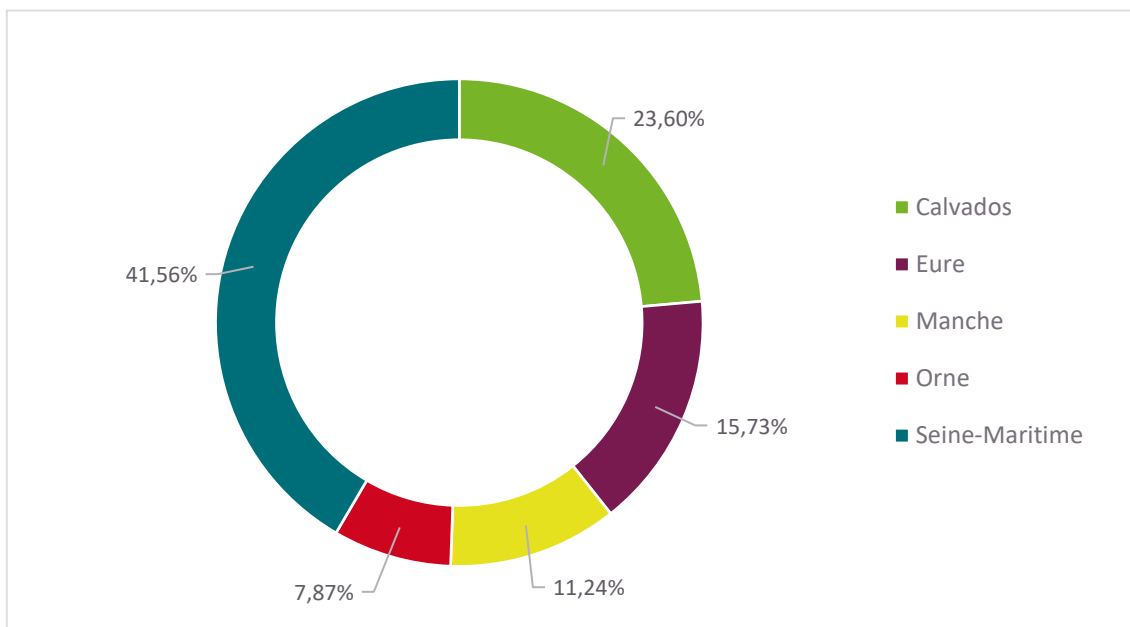
Les fusions/absorptions en 2022 :

- L'association Le Prépont est absorbée par l'ADSEAM.

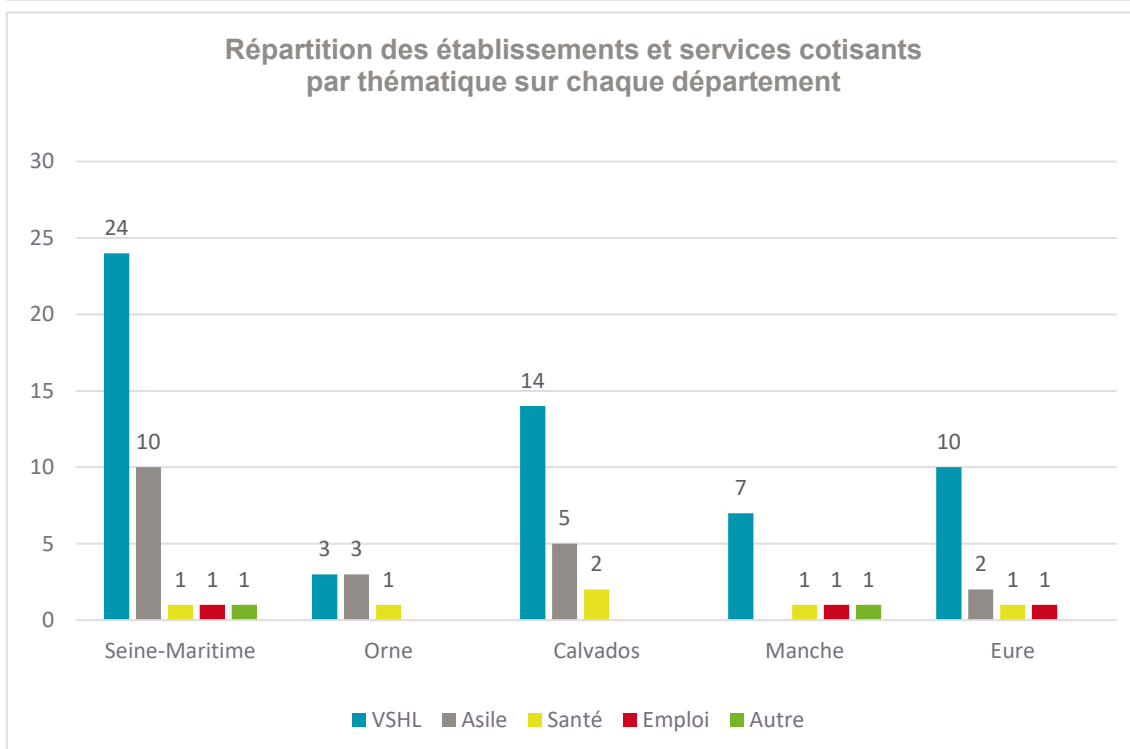
*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

- La Fédération Normandie compte au total 37 structures adhérentes et 89 établissements.
- Elle représente 96% des structures gestionnaires de CHRS* en Normandie (soit 22 structures sur 23).
- Elle représente 100% des structures gestionnaires des SIAO*.

Répartition des 89 établissements et services cotisants par département (en %)



Répartition des établissements et services cotisants par thématique sur chaque département



*VSHL - Veille Sociale Hébergement Logement

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Au 31 décembre 2022, l'équipe salariée est composée de quatre personnes :

- **Madame Aurélie MOREAU**, Directrice : recrutée en CDI* en septembre 2015 en qualité de Chargée de mission, promue Déléguée Régionale Normandie en septembre 2016 et Directrice en avril 2021.
- **Madame Jessica BARBET**, Chargée de mission : recrutée en CDD* de juin 2019 à décembre 2019, afin de renforcer l'équipe sur les différents projets en développement. Le poste est passé en CDI* à compter du 1^{er} janvier 2020.
- **Madame Alexandra TRAPENARD**, Chargée de mission : recrutée en CDI* en mars 2021 afin d'animer régionalement le programme SEVE Emploi.
- **Monsieur Arnaud GIRODON**, Chargé de mission : recruté en CDD* de mars 2021 à septembre 2021, afin de lancer la formation ETAIE* et de renforcer notamment l'équipe sur les missions de participation des personnes accompagnées et d'intervention sociale. Le poste est passé en CDI* à compter du 15 septembre 2021.

En 2022, **Madame Firdaousse EL HAMDANI**, Assistante administrative, a intégré l'équipe en CDD* du 17 janvier au 17 juin, pour assurer le remplacement temporaire et partiel de Madame Jessica BARBET, absente de son poste de travail pour cause de congés maternité.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Participation de l'équipe normande au Congrès national de la Fédération

En 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité organise un congrès national qui s'articule en deux temps :

- Acte I : les 6 et 7 janvier 2022 en distanciel, avec une allocution du Président de la République, des interventions des acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'audition des candidat·e·s à l'élection présidentielle.
- Acte II, les 15 et 16 juin 2022 au Couvent des Jacobins de Rennes, avec des tables rondes et des ateliers pour partager les bonnes pratiques du réseau FAS* et trouver ensemble de nouvelles solutions pour lutter contre la pauvreté. C'est à cette occasion que le nouveau projet fédéral 2022-2027 a été adopté.

L'ensemble de l'équipe de la FAS* Normandie a pu participer à ces deux temps, riches en contenus et en rencontres. Elle a également pu échanger avec plusieurs adhérent·e·s normand·e·s lors de cet événement.

Séminaire sur la déclinaison du projet fédéral en Normandie – le 10 novembre 2022

Lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2022, Nathalie LATOUR, Directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité, est venue présenter le nouveau projet fédéral à l'ensemble des adhérent·e·s normand·e·s.

A cette occasion, le Conseil d'Administration de la FAS* Normandie a proposé l'organisation d'un temps de travail pour décliner le nouveau projet fédéral en région Normandie.

Ainsi, le jeudi 10 novembre 2022, sous l'animation de Denys CORDONNIER (intervenant extérieur), a été organisé avec les membres du Conseil d'Administration et l'équipe salariée un séminaire ayant pour objectif de travailler à la déclinaison du projet fédéral.

Cette journée s'est découpée en 3 temps distincts, temps travaillés en petits groupes de 4/5 personnes :

- Temps 1 : Orientations prioritaires ;
- Temps 2 : Actions prioritaires ;
- Temps 3 : Rôles au sein du Conseil d'Administration.

Ce séminaire a été très riche en échanges et en propositions. Il a permis de dégager une feuille de route pour les années 2023-2024 qui a été validé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2022.

Pour plus d'informations : Feuille de route en annexe.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Représentation du réseau et partenariats

Les instances nationales

| Entité | Instance | Titulaire | Suppléant·e ou salarié·e référent·e |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| FAS Nationale | Collège des régions | Fabrice LEFEBVRE | |
| | Conseil d'Administration | Fabrice LEFEBVRE | |
| | Siège-Régions | Aurélie MOREAU | Jessica BARBET |
| | Groupe national CPOM* | Jean-Luc GODET | Aurélie MOREAU |
| | GAN* Habitat | Dominique DEVIEILHE | Jessica BARBET |
| | | Vincent PORTIER | |
| | | Valérie VAUGEOIS | |
| | GAN* SIAO/115 | Georges DIAZ | Jessica BARBET |
| | | Guillaume LANDEMAINE | |
| | GAN* Emploi | Olivier ADAM | Jessica BARBET |
| | | Antony GUYON | |
| | GAN* Réfugiés-Migrants | Sandrine COUTARD | Jessica BARBET |
| | | Valérie LE FOLL | |
| | GAN* Santé | Lonni GOUCHON | Jessica BARBET |
| | | Farida MOUDA | |
| | GAN* Enfance-Famille | Jean-Michel LEDUC | Aurélie MOREAU |
| | | Farida MOUDA | |
| | GAN* Jeunes | Sabina ODIFREDI | Aurélie MOREAU |
| | | Mamadou SALL | |
| | GAN* Justice | Delphine BADOUARD | Aurélie MOREAU Jessica BARBET |
| | | Marie BATAILLE | |
| | GAN* Prostitution | Anne-Florence PASSILLY | Aurélie MOREAU |
| | | Marine SIMENEL | |
| GAN* Travail social | Sébastien DAUMONT-LEROUX | Arnaud GIRODON | |
| | Christophe LEGUAY | | |
| GAN* Participation | Mansour GUEYE | Arnaud GIRODON | |
| | Combaye NIANG | | |
| GT* Droit des Femmes | Eric BOUFLET | Aurélie MOREAU Jessica BARBET | |
| | Fabrice LEFEBVRE | | |
| | Nathalie NEEL | | |
| | Céline OMNES | | |
| Commission Vie Fédérale | Imane RAHO-MOUSSA | Aurélie MOREAU | |
| | | | |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les instances régionales

| Entité | Instance | Titulaire | Suppléant-e |
|--|---|---|---------------------|
| Agence Régionale de Santé | CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie | Léonard NZITUNGA | Fabrice LEFEBVRE |
| | Commission Médico-Sociale de la CRSA | | Éric BOUFLET |
| | Commission Appel à Projet Médico-Social | Jean DE BAGNEAUX | |
| | | Ndeye Combaye NIANG (personne ressource CRPA) | |
| PRAPS - Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies | Léonard NZITUNGA | | |
| CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional | Assemblée plénière | Philippe TESSIER | |
| | Commission 1 : Formation/Insertion professionnelle/Emploi | | |
| | Commission 2 : Développement humain/Qualité | | |
| DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement | CRHH - Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Bureau du CRHH | Léonard NZITUNGA | Dominique DEVIEILHE |
| | CHAL - Commission Hébergement et Accès au Logement | | |
| DREETS – Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités | Stratégie Régionale – IAE* | Olivier ADAM | |
| | Comité de pilotage EDEC* IAE* | Antony GUYON | |
| Pôle Emploi | Accord Cadre IAE* | Antony GUYON | |
| Région / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire | Conférence Régionale de l'ESS* | Lucien DELAUNAY | |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

| Entité | Instance | Titulaire | Suppléant·e |
|---|---------------------------------|--|----------------------------------|
| DLA - Dispositif Local d'Accompagnement | Comité d'Appui IAE* | Antony GUYON | |
| | Comité de pilotage DLA Régional | Représentation tournante avec les autres réseaux | |
| ORS - Observation Régional de la Santé CREAI - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations | Conseil d'Administration | Sandrine GALERNE | |
| | Copil Habitat Inclusif | Valérie VAUGEOIS | |
| Collectif ALERTE | | | Aurélie MOREAU Jessica BARBET |
| NEO – Normandie Etude Observation | Comité de suivi | Jessica BARBET | Aurélie MOREAU |
| | Groupe Pauvreté - Précarité | Jessica BARBET | Aurélie MOREAU |
| ARRFIS - Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale | Conseil d'Administration | Fabrice LEFEBVRE | |

Un focus sur quelques partenariats

Collectif interfédéral de 13 fédérations normandes centré sur la revalorisation et l'attractivité des métiers du travail social

Soucieuse des enjeux de revalorisation et d'attractivité des métiers du travail social, la FAS* Normandie a poursuivi son investissement dans le collectif interfédéral composé de 13 fédérations normandes.

Ce partenariat a notamment permis l'organisation d'une journée de mobilisation le 28 septembre 2022. Sur les cinq départements normands, ce sont 1350 personnes qui se sont mobilisées, via des rassemblements, défilés, rencontres avec les pouvoirs publics, lectures publiques et conférences de presse. Lors de cette journée de nombreuses rencontres ont eu lieu entre délégations et représentants des pouvoirs publics :

- Calvados : rencontre avec le responsable de Cabinet du Préfet et rencontre avec la Directrice Générale Adjointe aux Solidarités du Conseil départemental ;
- Manche : rencontre avec le directeur du Cabinet du Préfet, suivi d'un engagement de rencontre avec le Préfet la semaine d'après ;
- Orne : Rencontre avec des représentants du Conseil Départemental ;
- Eure : Rencontre avec le Préfet et son directeur de Cabinet ;
- Seine-Maritime : Rendez-vous programmé la semaine d'après avec le Préfet.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Partenariat avec Promotion Santé Normandie et l'Agence Régionale de Santé – Webinaire de présentation de la formation Nut'Préca

La FAS* Normandie a organisé un webinaire en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et Promotion Santé Normandie afin de présenter aux acteur·rice·s du territoire la formation Nut'Préca. Cette formation est gratuite et s'adresse aux encadrant·e·s de personnes en situation de précarité. Elle concerne les équipes animant ou souhaitant animer des ateliers nutrition et enrichir leurs contenus avec des messages adaptés à leurs publics.

Ce webinaire s'est déroulé le jeudi 6 octobre 2022 et a réuni une trentaine de participant·e·s issu·e·s des structures adhérentes de la FAS* Normandie.

Partenariat avec la FAS Pays de la Loire – Déploiement d'une offre de formation sur le Logement d'Abord à destination des adhérents

A l'initiative de la commission Hébergement Logement, la FAS* Normandie, en partenariat avec la FAS* Pays de la Loire, a organisé en décembre 2021 une première session de formation sur le Logement d'Abord. Cette session a réuni 14 stagiaires sur 3 jours de formation.

En 2022, ce partenariat s'est renforcé avec l'organisation de deux nouvelles sessions :

- Une session en mai à destination exclusivement des cinq SIAO* normands ;
- Une session en octobre à destination des adhérents du département de la Manche.

Cette formation a pour objectifs principaux de faire connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement, d'identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent et d'identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement.

Au total, ce sont 45 professionnel·le·s issu·e·s des structures adhérentes à la FAS* Normandie qui ont été formé·e·s sur le Logement d'Abord.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Animation du réseau

L'animation du réseau s'organise par grandes thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adhérent·e·s. Cette animation a pour but de créer des lieux de rencontre privilégiés entre tous les acteur·rice·s de la Fédération Normandie : administrateur·rice·s, salarié·e·s cadres et non cadres, et personnes accompagnées.

Ces lieux permettent d'échanger autour de l'actualité et d'élaborer les positionnements de la Fédération, en lien avec le Conseil d'Administration et le Bureau. Ils peuvent prendre plusieurs formes : commissions, groupes de travail, formations.

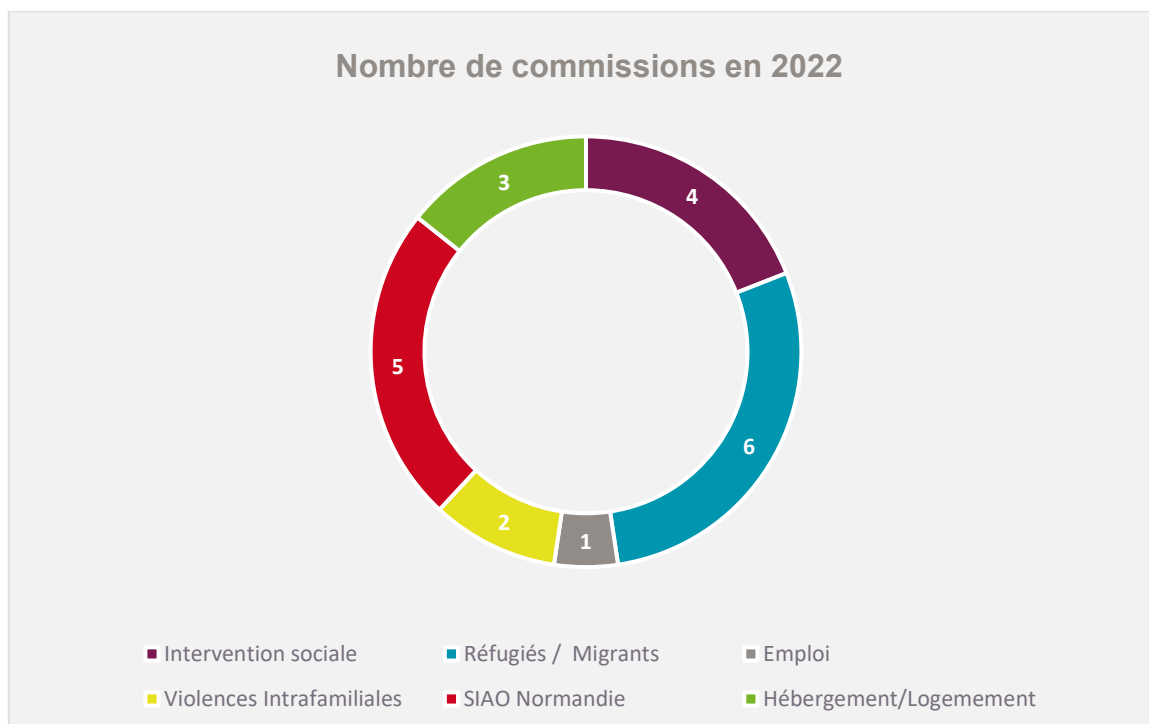
Zoom sur les commissions

Les commissions sont des moments importants puisqu'elles permettent la rencontre des adhérent·e·s pour :

- Être informé ;
- Echanger sur les pratiques et découvrir des initiatives « innovantes » ;
- Co-construire et mutualiser ;
- Contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2022, la Fédération a animé **6 commissions thématiques** :

| Commissions thématiques | |
|---------------------------|----------------------|
| Hébergement / Logement | Réfugiés-Migrants |
| SIAO Normandie | Intervention sociale |
| Violences Intrafamiliales | Emploi |



*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

La thématique « Hébergement / Logement » est le cœur d'intervention de la Fédération des acteurs de la Solidarité Normandie.

Concernant la commission Hébergement / Logement :

En 2022, la commission s'est réunie 3 fois.

Animation : Dominique DEVIELHE et Fabrice LEFEBVRE.

Participation : 24 personnes distinctes représentant 12 structures adhérentes

Sujets abordés : Présentation du cadre national de la trajectoire pluriannuelle 2022-2024, présentation des différents dispositifs de logement accompagné, feuille de route de la commission pour 2023.

Un événement central est venu marquer l'année 2022 :

→ **Dépôt d'un référé devant le tribunal administratif concernant la transformation de l'offre d'hébergement en Seine-Maritime**

Le Tribunal Administratif a rendu sa décision le 22 novembre 2022 en retenant le motif le plus fort : l'incompétence du Préfet pour fixer des règles concernant l'accès au CHRS*.

Les conséquences sont les suivantes : les modalités de mise en œuvre du dispositif d'hébergement dans le cadre de l'Aide Sociale d'Hébergement, ainsi que les formulaires propres à chaque étape de prise en charge au sein des centres d'hébergement, fixés par le DDETS* sont illégaux et donc non applicables.

A noter, le Préfet n'a pas compétence pour exclure les étranger·ère·s faisant l'objet d'une OQTF* exécutoire de l'accueil au sein du dispositif d'insertion et ainsi arrêter les règles d'éligibilité des demandeur·euse·s à l'accès à ce dispositif (critères de vulnérabilité).

La Fédération Normandie se réjouit de cette belle victoire pour les droits des personnes sans abri en Seine-Maritime, en Normandie et dans la France entière.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les SIAO* sont des acteur·rice·s incontournables permettant d'assurer sur chaque département le traitement des demandes d'hébergement et de logement des personnes sans abri. La FAS* Normandie regroupant l'ensemble des SIAO du territoire, la commission régionale a pour vocation de favoriser l'échange de pratiques et les prises de positions communes.

En 2022, la commission s'est réunie 5 fois.

Animation : Laetitia LAVIE

Sujets abordés : la formation des écoutant·e·s 115, les dysfonctionnements de SI-SIAO*, les disparités territoriales, la protection des données.

Un événement est venu marquer l'actualité en 2022 :

→ **La mise en place du Service Public de la Rue au Logement** (instruction du 31 mars 2022).

Le 31 mars dernier, l'État a publié une instruction relative aux missions des SIAO* sur le plan national pour la mise en œuvre du Service Public de la Rue au Logement. L'objectif est d'aller plus loin dans le déploiement du Logement d'abord afin de lutter contre le sans-abrisme, en renforçant notamment les rôles et les leviers d'action des SIAO*.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

En 2022, la commission s'est réunie 2 fois.

Animation : Sandrine GALERNE et Éric BOUFLET

Participation : 25 personnes distinctes représentant 12 structures adhérentes

Sujets abordés : L'année 2022 a été consacrée à la thématique des auteur·rice·s de violences conjugales. Laureen VINCENT, psychologue sur l'antenne du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales d'Evreux, est venue en commission en juillet 2022 pour présenter le CPCA* ACORES (cf. présentation ci-dessous). La dernière commission de l'année a permis de définir une feuille de route pour l'année 2023.

Zoom sur le Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coordonne le premier Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (ressort de la Cour d'Appel de Rouen). ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de 4 antennes définies selon les ressorts des tribunaux judiciaires : Dieppe, Le Havre, Rouen et Evreux. ACORÈS se donne pour objectif central de protéger les victimes par la responsabilisation des auteur·rice·s afin de prévenir toute récidive. Il a pour mission d'accompagner, d'orienter et de responsabiliser les auteur·rice·s de violences conjugales. Orientés majoritairement par la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), un parcours global de prise en charge est proposé aux auteur·rice·s sur une durée de 4 mois minimum associant accompagnement collectif et accompagnement individuel.

L'année 2022 en chiffres

- 136 orientations :
 - o 28 orientations en pré-sentenciel ; 90 orientations en post-sentenciel ; 18 volontaires ;
 - o 79 personnes démarrent un groupe en 2022, 14 ne donnent pas suite, 43 sont en attente d'un groupe en 2023 ;
- 477 entretiens individuels réalisés ;
- 14 groupes lancés en 2022 dont 4 sur l'antenne de Rouen, 6 sur l'antenne de Dieppe et 4 sur l'antenne du Havre ; 14 groupes terminés dont 5 groupes démarrés en 2022 ; 5 groupes en cours sur 2022-2023 ;
- 178 séances collectives animées ;
- 2 comités de pilotage ;
- 8 comités de coordination ;
- 10 réunions entre les coordinateur·rice·s et les psychologues ;
- 5 demi-journées de séances d'analyses de pratiques professionnelles.

Pour plus d'informations : Bilan d'activité 2022 du CPCA ACORES.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

En 2022, la commission emploi s'est réunie 1 fois.

Animation : Olivier ADAM

Participation : 4 personnes distinctes représentant 2 structures adhérentes

Sujets abordés : les actualités nationales et régionales, le retour sur la journée AHIL-IAE* et la construction d'un colloque Emploi sur l'année 2023.

L'année 2022 a été marquée par le déploiement de plusieurs projets :

→ Les ateliers AHIL-IAE

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a organisé le vendredi 16 septembre 2022, ses premiers « Ateliers AHIL*-IAE* ».

Partant du constat que l'accès au logement et l'accès à l'emploi sont des leviers importants dans la lutte contre la précarité, les professionnel·le·s des secteurs de l'Accueil Hébergement Insertion et Logement et de l'Insertion par l'Activité Economique se sont rencontré·e·s pour mieux se connaître et identifier des partenariats de terrain. La finalité étant d'améliorer les propositions faites aux personnes accueillies et accompagnées. Ces ateliers ont permis aux structures engagées dans le programme SEVE Emploi, aux stagiaires de la formation ETAIE* et aux adhérent·e·s de la Fédération de travailler ensemble et réfléchir à la coopération entre les deux secteurs. Au total, cette journée a réuni une quarantaine de participant·e·s, le secteur IAE* était très bien représenté avec la présence de 27 personnes et environ 12 pour le secteur AHIL*.

La journée s'est organisée en plusieurs ateliers ludiques (construits à partir des bassins d'emploi).

- La matinée a été axée sur l'interconnaissance des équipes et l'identification des différents acteur·rice·s (personnes accompagnées, équipes pluridisciplinaires et partenaires). Cela a permis à chaque groupe d'observer des similitudes et complémentarités tant sur la manière de travailler avec les partenaires que dans l'accompagnement proposé aux publics accueillis et accompagnés.
- L'après-midi, les équipes ont travaillé autour d'études de cas. Moment très important dans la mise au travail de la journée, cela a été l'occasion de confronter les représentations des professionnel·le·s afin de déconstruire les préjugés et établir des stratégies communes d'intervention. Cette journée s'est terminée par une réflexion collective sur les enjeux du travail partenarial entre les deux secteurs.

→ Le programme SEVE Emploi

Rappel du contexte

SEVE Emploi est un programme national qui vise à faire de l'Insertion par l'Activité Économique, une solution pour des recrutements réussis et une réponse face au chômage de longue durée. Son objectif est de favoriser l'emploi durable des salarié·e·s en transition professionnelle, en proposant aux SIAE* retenues dans le programme, de diversifier leurs pratiques.

Le programme propose d'accompagner les SIAE* sélectionnées avec les moyens suivants :

- 10 journées de formation-action à destination de l'ensemble de l'équipe d'une SIAE* ;
- Une dotation de 20 000 €, permettant notamment aux SIAE* de compenser les pertes liées à l'arrêt de leur activité durant les 10 journées de formation-action ;
- Une animation régionale assurée par la Fédération des acteurs de la solidarité.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

L'appel à mobilisation 2022 en chiffres :

SEVE 1 :

- 30 SIAE* se sont manifestées lors de l'appel à mobilisation lancé en juin 2021 ;
- 15 visites ont été réalisées par l'animatrice régionale ;
- 15 candidatures ont été présentées en comité de sélection national ;
- 10 SIAE* ont été retenues : 3 AI* et 7 ACI*. 2 doubles conventionnements ont été signés, soit un total de 12 équipes SEVE accompagnées.



SEVE 2 :

- 4 candidatures ont été proposées. Elles ont toutes été retenues.

L'animation régionale 2022 en actions :

- 2 Comités de Pilotage : le 17 mai et le 2 décembre 2022 qui ont réuni les principaux financeurs, les partenaires locaux et les SIAE* SEVE 1 et SEVE 2.
- 1 journée interrégionale (Nouvelle Aquitaine / Bretagne / Pays de la Loire et Normandie) aux Sables d'Olonne le 18 octobre 2022. 181 permanent·e·s ont pu bénéficier de cette journée de formation sur le thème du pouvoir d'agir.
- Des groupes de travail à destination des CIP* et des Encadrants Techniques (SEVE 1 et 2) ;
- Des groupes de travail interrégionaux à destination des Associations Intermédiaires ;
- Des temps d'échanges individuels et collectifs avec les formateur·rice·s ;
- Des représentations extérieures.

Pour plus d'informations : Bilan d'activité 2022 du programme SEVE Emploi Normandie.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

→ La Formation ETAIE – Encadrant·e·s Techniques des Activités d’Insertion Economique

Rappel du contexte

Suite à la décision du GRAPI* de Normandie d’arrêter le portage de la formation ETAIE* sur la région Normandie, le Conseil d’Administration de la FAS* Normandie a validé le 19 novembre 2020 la reprise de cette formation en interne. Ainsi, en mars 2021, un chargé de mission a été recruté afin de relancer et coordonner la formation ETAIE*. La première session à Caen a débuté le 10 novembre 2021 et s’est clôturée le 24 novembre 2022 par un jury.

Présentation de la formation

La formation est ouverte aux encadrant·e·s techniques qui souhaitent obtenir une qualification dans l’encadrement des salarié·e·s en insertion. Elle se compose de 4 blocs de compétence :

- Bloc 1 : Encadrer des salarié·e·s en insertion
- Bloc 2 : Former des salarié·e·s en situation de production
- Bloc 3 : Organiser et suivre la production
- Bloc 4 : Participer à la construction des parcours d’insertion des salarié·e·s

Ces 4 blocs représentent au total 60 jours, soit 420 heures de formation répartis sur une année complète.

La session 2021-2022 en chiffres

- 16 stagiaires ont intégré la formation :
 - o 13 entrées au démarrage sur le bloc 1 et 3 entrées au cours du bloc 3.
- 12 stagiaires se sont présentés au Jury du 24 novembre 2022 :
 - o 9 ont validé l’ensemble des blocs pour lesquels ils et elles se sont présenté·e·s ;
 - o 2 ont validé 3 blocs sur les 4 ;
 - o 1 a validé 2 blocs sur les 4.
- Un taux de satisfaction élevé allant de 8,6/10 à 9,2/10 pour chacun des blocs de compétences.

Pour plus d’informations : Bilan d’activité 2021-2022 de la Formation ETAIE* Normandie.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

La Fédération anime deux commissions sur le thème « réfugié·e·s migrant·e·s » :

- Une commission départementale sur le Calvados ;
- Une commission interdépartementale sur la Seine-Maritime et l'Eure.

→ Commission départementale du Calvados

En 2022, la commission s'est réunie 4 fois. Elle a fait intervenir plusieurs partenaires pour échanger sur les fonctionnements et les difficultés rencontrées dans les démarches d'accès aux droits des personnes en demande d'Asile : intervention de la CPAM*, de la CAF* et de la DDETS*.

- Animation : Valérie LE FOLL
- Participation : 13 personnes distinctes représentant 7 structures adhérentes.
- Sujets abordés : l'accompagnement des Ukrainien·ne·s, la dématérialisation des courriers OFPRA*, l'état des lieux des places Asile sur le département et les liens à construire avec la commission interdépartementale de Seine-Maritime et de l'Eure.

→ Commission interdépartementale de Seine-Maritime et de l'Eure

Cette commission a été lancée en 2022 et s'est réunie deux fois en septembre et en décembre.

- Animation : Sandrine COUTARD
- Participation : 9 personnes distinctes représentant 6 structures adhérentes
- Sujets abordés : la feuille de route de la commission, les problématiques relatives à l'ANEF*, le prix de journée des structures du DNA* en lien avec l'accompagnement social global nécessaire et le programme AGIR*.

→ Mise en place d'une commission régionale

Suite à la mise en place de cette nouvelle commission interdépartementale, il a été décidé de réunir une fois par an une commission régionale afin de favoriser l'interconnaissance entre les participant·e·s et d'échanger sur des sujets transversaux.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

En 2022, la commission s'est réunie 4 fois.

Animation : Collégiale entre les intervenant·e·s sociaux·le·s

Participation : 11 personnes distinctes représentant 7 structures adhérentes.

Sujets abordés : le logement d'abord, l'attractivité des métiers du travail social et la fusion des conventions collectives, le numérique, les liens entre l'AHJ* et l'IAE*, la participation au GAN* Intervention Sociale et les travaux sur un questionnaire sur le travail social.

→ **Focus sur le démarrage d'un questionnaire à destination des intervenant·e·s sociaux·le·s.**

En 2022, face au constat du manque d'attractivité du travail social (difficultés de recrutement, turn-over, reconversions dans d'autres secteurs, diminution de candidatures dans les écoles du travail social...), la commission Intervention Sociale a initié un questionnaire dont l'objectif de **dresser un état des lieux sur la situation du travail social aujourd'hui en Normandie.**

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Participation des personnes accueillies / accompagnées

La Fédération Normandie considère que la participation des personnes accueillies/accompagnées est un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces.

La participation doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne. Elle ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens solides et une évaluation permanente de ses impacts. La participation des personnes en situation de précarité nécessite une animation professionnelle, capable de mobiliser les personnes concernées et de leur donner l'envie de poursuivre leur implication.

Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

Le **CRPA* Normandie** est une instance de rencontres, de débats et de propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'hébergement et de l'insertion, et plus globalement de la lutte contre la précarité. Le CRPA* est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie.

Quelques chiffres sur l'activité 2022 :

5 réunions du Comité de pilotage avec les délégué·e·s élu·e·s du CRPA* :

- Préparation des Plénières ;
- Travail sur la charte des droits et libertés de la personne accueillie (pour le congrès CRPA/CNPA* des 14 et 15 décembre 2022) ;
- Actualisation du règlement intérieur et travail sur le rôle des Délégué·e·s ;
- Préparation / Retour sur les interventions extérieures : « Le CRPA dans les structures », journée institutionnelle ADAEA, IDS*, congrès FAS*...

1 journée de formation le 03 juin 2022, avec Catherine Etienne :

- 7 participant·e·s
- Au programme : se sentir plus à l'aise pour rendre la parole en réunion, comprendre les fondamentaux de la communication interpersonnelle, comprendre les différents rôles d'un animateur de réunion, s'exercer à animer différents moments d'une journée de CRPA*.

3 plénières CRPA :

- Le 28 avril 2022 : 42 participant·e·s (dont 32 personnes accueillies / accompagnées)
Thème : Quelles évolutions de la précarité et de l'accès aux droits depuis la crise sanitaire ?
- Le 17 juin 2022 : 29 participant·e·s (dont 22 personnes accueillies / accompagnées)
Thème : Tous citoyens !
- Le 17 novembre 2022 : 44 participant·e·s (dont 29 personnes accueillies / accompagnées)
Thème : Le logement, un Droit pour tous !

Pour plus d'informations : Bilan d'activité 2022 du CRPA Normandie.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Déclinaison du projet fédéral et actualisation du règlement intérieur

Conformément à la feuille de route 2023-2024, validé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2022, plusieurs réunions de travail sont prévues en 2023 afin d'actualiser le règlement intérieur (dont structuration des représentations extérieures, rôle et fonctionnement des commissions et Délégations Départementales...) et définir une stratégie de communication.

Étude sur le Logement d'Abord

En 2023, un groupe de 3 étudiant·e·s en ingénierie sociale, sous le pilotage de la Fédération des acteurs de la solidarité, a été sélectionné pour mener une étude en Normandie sur le Logement d'Abord.

Cette étude vise à identifier l'impact du logement d'abord sur les pratiques professionnelles et sur les personnes accompagnées. Pour se faire, le Comité de pilotage a identifié deux territoires cibles :

- L'agglomération caennaise : territoire dit « urbain » ;
- Le département de l'Eure : territoire dit « rural ».
-

Durant une année, les étudiant·e·s iront donc à la rencontre des adhérent·e·s de ces territoires pour mener des entretiens individuels et collectifs dans le but d'aboutir à la rédaction de préconisations visant à améliorer les connaissances et les pratiques des professionnels sur le logement d'abord.

Lancement du premier CDPA* sur le département de la Manche

Depuis plusieurs années, le Département de la Manche et la FAS Normandie ont une convention de partenariat qui vise à renforcer la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances mises en place par le Département.

L'année 2023 verra la mise en place du premier Conseil Départemental des Personnes Accueillies/Accompagnées sur le thème suivant : « quels sont vos atouts pour trouver un emploi ? ».

Colloque Emploi

L'année 2023 sera marquée par la tenue d'un colloque les 9 & 10 octobre à Cherbourg-en-Cotentin sur le thème « L'emploi d'abord, quelles réalités pour les personnes plus vulnérables ? ».

Un groupe de travail se réunira toute l'année afin d'organiser l'évènement.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Rapport financier



2022



| BILAN 2022 | | | |
|-----------------------------|---------------------|---|---------------------|
| ACTIF | | PASSIF | |
| Immobilisation | 16 278,28 € | Fonds Propres | 144 200,85 € |
| Créances | 259 742,20 € | Fonds dédiés | 49 171,05 € |
| Disponibilités | 324 130,28 € | Dettes fournisseurs, sociales et fiscales, autres | 240 485,86 € |
| Charges constatées d'avance | 3 303 € | Produits constatés d'avance | 169 596 € |
| TOTAL ACTIF | 603 453,76 € | TOTAL PASSIF | 603 453,76 € |

Commentaires sur l'Actif

Les **immobilisations** comprennent essentiellement du matériel informatique. A noter en 2022, une augmentation significative des immobilisations avec l'achat d'un second véhicule de service d'une valeur de 15 465 €.

Les **créances** comprennent :

- 99 486,20 € de créances clients correspondant à diverses factures en attente de règlement (frais facturés aux adhérents, cotisations, reversements SEVE et CRPA*, vente de formations...).
- 160 256 € d'autres créances dont 156 096 € concernant une convention pluriannuelle pour le CPCA*.

Commentaires sur le Passif

Les **Fonds Propres** comprennent un report à nouveau créditeur de 49 408€, auquel vient s'ajouter le résultat excédentaire de l'exercice de 35 627 €.

Les **dettes** comprennent :

- 188 979,13 € de dettes fournisseurs correspondant à diverses factures en attente de réception au 31/12/2022 (honoraires comptables, appels de fonds CPCA*, formation ETAIE*...).
- 40 439,73€ de dettes sociales et fiscales.

Les **produits constatés d'avance** correspondent aux conventions pluriannuelles pour le CPCA*.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Compte de résultat 2022

| Compte de résultat 2022 | | | |
|---|---------------------|--|---------------------|
| PRODUITS | | CHARGES | |
| Vente de prestations services | 102 097,74 € | Achats et charges externes | 362 134,76 € |
| Subventions | 399 546,20 € | Impôts et Taxes | 2 540,97 € |
| Utilisation des fonds dédiés | 47 649,33 € | Charges de personnel (dont charges sociales) | 197 942,36 € |
| Cotisations adhérents et contributions régionales | 96 955,14 € | Dotation aux amortissements | 3 665,74 € |
| Produits divers gestion courante | 8,20 € | Autres charges gestion courante | 66,03 € |
| | | Report en fonds dédiés | 49 171,05 € |
| Total Produits exploitation | 646 256,61 € | Total Charges exploitation | 615 520,91 € |
| RESULTAT D'EXPLOITATION : 30 735 ,70 € | | | |
| Produits financiers | 691,41 € | Charges financières | 0,00 € |
| Produits exceptionnels | 4 200 € | Charges exceptionnelles | 0,00€ |
| RESULTAT : 35 627,11 € | | | |

Commentaires sur les Produits

La **Vente de Prestations de services** représente **15,80 % des produits d'exploitation**. Elle comprend essentiellement la refacturation de **frais de formation, accompagnements individuels** ou autres frais aux adhérents. Le montant a beaucoup augmenté par rapport à 2021 en raison de la mise en place de la formation ETAIE* (86 674 € correspondant).

Les **Subventions** représentent **61,82 % des produits d'exploitation**. Elles comprennent :

- Un reversement de subvention Solinium (6 000 €) ;
- Des reversements de subventions de la FAS* Nationale pour SEVE (76 208,92 €) et le CRPA* (19 241,28 €) ;
- Des subventions pour le CPCA (278 096 €) de la DRDFE*, Métropole de Rouen, FIPD* Eure et Seine-Maritime, MILDECA* et ARS* ;
- Une subvention DREETS* pour la formation ETAIE* (10 000€) ;
- Des subventions des Conseils Départementaux de Seine-Maritime, de la Manche et du Calvados (10 000 €).

Le montant des subventions est stable par rapport à 2021 (à une exception pour Solinium, projet ponctuel).

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les cotisations des adhérents représentent 15 % des produits d'exploitation.

Elles comprennent :

- Des cotisations fédérales d'un montant de 86 555,14 € ;
- Des contributions régionales d'un montant de 10 400 €.

Elles augmentent de 17% par rapport à 2021.

Les **Produits exceptionnels** sont composés des dons de Monsieur Philippe Tessier (reversement des indemnités perçues dans le cadre de la représentation de la FAS au CESER*).

Commentaires sur les Charges

Les **Achats et charges externes représentent 58,83 % des charges d'exploitation**. L'évolution par rapport à 2021 est de 30.18%. Elle s'explique notamment par l'augmentation des charges relatives au CPCA* (reversement aux antennes, achat de formations...), l'achat de prestations pour la formation ETAIE*, l'équipement de la salle de réunion/formation...

Les **Charges de personnel** représentent 32,16 % des charges d'exploitation. L'évolution par rapport à 2021 est cohérente.

Le **report en fonds dédiés** comprend 40 182,79 € de résultat CPCA* et 8 988,26 € de résultat SEVE.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Annexes



2022



Feuille de route 2023-2024

Suite au séminaire du 10 novembre 2022 – Validée par le CA du 08 décembre 2022

Priorité 1 – Structuration interne

| Calendrier | Actions à réaliser | Livrable | Acteurs concernés | |
|------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|------------|
| 08/12/2022 | Valider la feuille de route 2023 | Feuille de route 2023 | CA* | |
| 31/01/2023 | 1-Travailler sur les adhésions (champ d'activité, conditions, cotisations et contributions, perte de la qualité de membre) | Règlement intérieur | Bureau Directrice | |
| Février (date à caler) | 2-Travailler sur la gouvernance (collèges, AG*, CA*, Bureau) | | Bureau Directrice | |
| 07/03/2023 | Valider les étapes précédentes | | CA* | |
| 12/04/2023 | Travailler sur les représentations extérieures | | Bureau Directrice | |
| Fin avril (date à caler) | Travailler sur les commissions et Délégations départementales | | Bureau Directrice | |
| 23/05/2023 | Valider les étapes précédentes | | CA* | |
| 27/06/2023 | Présenter le Règlement Intérieur en AG* | | Président Directrice | |
| 27/06/2023 | Animer un temps d'interconnaissance entre les adhérents, les animateurs de commissions, les représentants extérieurs, le CA*, le CRPA*... | | | |
| Début juillet (date à caler) | Séminaire d'accueil pour les nouveaux·lle·s administrateur·rice·s | | | Directrice |

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Priorité 2 – Définition d'une stratégie de communication interne & externe

| Calendrier | Actions à réaliser | Livrable | Acteurs concernés |
|---------------------------|---|----------------------------|--|
| Septembre à décembre 2023 | <p>Définir une stratégie de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'existant : positionnement de la fédération + état des lieux de la communication actuelle. - Définir des objectifs de communication et les prioriser. - Définir les cibles et les prioriser. <p>Définir les messages.</p> | Stratégie de communication | J. Barbet Bureau ou groupe de travail |
| 05/12/2023 | Présentation des avancées des travaux sur la communication et validation des premières étapes. | | CA* |
| Janvier 2024 | Séminaire n°2 : bilan du projet fédéral et prochaine feuille de route | | |
| Janvier à mars 2024 | <p>Définir un plan de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les moyens/outils de communication. - Créer un rétro planning en priorisant les actions de communication <p>Définir d'un budget de communication</p> | Plan de communication | |
| Avril 2024 | <p>Valider le plan de communication.</p> <p>Faire un bilan de la mise en œuvre de la feuille de route 2023-24 pour établir la feuille de route 2024-2025</p> | Feuille de route 2024 | CA* |

Priorité 3 – Poursuite des actions en cours

Avec une attention particulière sur :

- Le non-recours aux droits ;
- Agir avec les personnes concernées (dont renforcement du rôle du CRPA*) ;
- Agir pour la reconnaissance des métiers du TS (CCUE* et enquête sur le métier du travail social).

(Objectifs à définir)

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

A

ACI : Atelier Chantier d'Insertion
AG / AGE : Assemblée Générale / Assemblée Générale Extraordinaire
AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugié·e·s
AHI / AHIL : Accueil Hébergement Insertion / Accueil Hébergement Insertion Logement
AI : Association Intermédiaire
ANEF : Administration Numérique pour les Etranger·ère·s en France
ARS : Agence Régionale de Santé

B - C

CA : Conseil d'Administration
CAF : Caisse d'Allocation Familiale
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCUE : Convention Collective Unique et Etendue
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIP : Conseiller·ère en Insertion Professionnelle
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPCA : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violence conjugale
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CDPA / CNPA / CRPA : Conseil Départemental / National / Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

D

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DNA : Dispositif National d'Accueil
DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité entre les femmes et les hommes
DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E - F

ETAIE : Encadrant·e Technique des Activités d'Insertion par l'Economie
FAS / FNARS : Fédération des Acteurs de la Solidarité, anciennement Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réadaptation Sociale
FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences
ESS : Economie Sociale et Solidaire

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

G - H - I - J

GAN : Groupe d'Appui National
GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
GRAPI : Groupement Régional d'Actions de Professionnalisation et d'Ingénierie
GT : Groupe de Travail
IAE : Insertion par l'Activité Economique
IDS : Institut du Développement Social

K - L - M - N

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

O - P - Q

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugié·e·s et Apatrides
OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

R - S - T - U - V

RSA : Revenu de Solidarité Active
SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Economique
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SI-SIAO : Service d'information du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
TAPAJ : Travail Alternatif Payé A la Journée
URIOPSS : Union Régionale et Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VSHL : Veille Sociale, Hébergement, Logement.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Documents consultables

ACORES – Centre de prise en charge des auteurs de violence conjugales

Bilan d'activité 2022 – *mention p.26 du présent rapport.*

Programme SEVE Emploi

Bilan d'activité 2022 – *mention p.28 du présent rapport.*

Formation ETAIE

Bilan d'activité 2021-2022 – *mention p.29 du présent rapport.*

Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

Bilan d'activité 2022 – *mention p.32 du présent rapport.*

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

Immeuble Alpha - 9 rue Georges Braque - 76000 ROUEN

Tél. 09.88.31.62.31 - accueil.normandie@federationsolidarite.org

www.federationsolidarite.org/normandie